FNMNS

Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport

Centre Territorial de Formation

La Réunion

CATALOGUE DES FORMATIONS 2022-2023

Centre Territorial de Formation des Métiers de la Natation et du Sport
23 rue du Général de Gaulle -97430 Tampon
0692 94 84 39 – secourisme.securite@gmail.com – www.fnmns974.fr

Referent " Personne Porteuse de Handicap"

→ HOAREAU Mireille

PSC1

Dimanche	29-janv-23	Tampon	8h-17h	
Mercredi	15-févr-23	Tampon	8h-17h	
Samedi	4-mars-23	Tampon	8H-17h	
Mercredi	12-avr-23	Tampon	8h-17h	
Mercredi	10-mai-23	Tampon	8h-17h	
Samedi	10-juin-23	Tampon	8h-17h	
Mercredi	19-juil-23	Tampon	8h-17h	
Dimanche	13-août-23	Tampon	8h-17h	
Mercredi	6-sept-23	Tampon	8h-17h	
Mercredi	11-oct-23	Tampon	8h-17h	
Mercredi	15-nov-23	Tampon	8h-17h	
Dimanche	10-déc-23	Tampon	8h-17h	

PSE2

semaine	du 16 au 20 janvier 2023	Tampon	8h00-17h00	
week end	1er, 2,8,9 10 avril 2023	Tampon	8h00-17h00	
week end	22,23,29,30 juillet & 5 août 2023	Tampon	8h00-17h00	
week end	18,19,25,26 novembre & 2 décembre 2023	Tampon	8h00-17h00	

PSE1

Semaine	**du 09 au 14 janvier 2023**	8h-17h00	
Week-end	**du 11,12,18,19,25,26 mars 2023**	8h-17h00	
Semaine	**du 22,23,24,29,30,31 mars 2023**	8h-17h00	
Semaine	**du 10 au 15 juillet 2023**	8h-17h00	
Semaine	**du 16 au 21 octobre 2023**	8h-17h00	
Week-end	**du 28,29,4,5 ,11,12 novembre 2023**	8h-17h00	

CAEPMNS

jeudi à samedi	du 1er au 3 juin	Piscine de Trois mares et Siège de la FNMNS	8h00-16h30		

FC PSE

Samedi	18-févr.-23	Tampon	8h à 17h00	
Dimanche	30-avr.-23	Tampon	8h à 17h00	
Dimanche	21-mai-23	Tampon	8h à 17h00	
Dimanche	18-juin-23	Tampon	8h à 17h00	
Dimanche	9-juil.-23	Tampon	8h à 17h00	
Samedi	19-août-23	Tampon	8h à 17h00	
Samedi	9-sept.-23	Tampon	8h à 17h00	
Dimanche	8-oct.-23	Tampon	8h à 17h00	
Dimanche	26-nov.-23	Tampon	8h à 17h00	
Samedi	09-déc-23	Tampon	8h à 17h00	
Dimanche	17-déc.-23	Tampon	8h à 17h00	
Dimanche	19 - mars 2023	Tampon	8h à 17h	

FNMNS

SOMMAIRE

Gestes Qui Sauvent (GQS)	Page 2
Prévention et Secours Civiques de niveau 1	Page 3
Formation Continue PSC1 (F.C. PSC1)	Page 4
Sauveteur Secouriste du Travail (S.S.T)	Page 5
Maintien et Actualisation des Compétences S.S.T. (M.A.C. SST)	Page 6
Premiers Secours en Équipe de Niveau 1 (P.S.E1)	Page 7
Premiers Secours en Équipe de niveau 2 (P.S.E2)	Page 8
Formation Continue PSE (F.C. PSE)	Page 9
Pédagogie Initiale et Commune de Formateur (P.I.C. F)	Page 10
Formateur en Prévention et Secours Civiques (P.A.E.F. PSC)	Page 11
Formateur en Prévention et Secours Civiques (P.A.E.F. PS)	Page 12
Formation Continue PAE Formateur PS (F.C. PAE F PS)	Page 13
Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (B.N.S.S.A.)	Page 14
Maintien, et Actualisation des Compétences B.N.S.S.A. (Recyclage)	Page 15
Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sport Spécialité « Activités Aquatiques et de la Natation » (B.P.J.E.P.S. A.A.N.)	Page 16
Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maitre-Nageur-Sauveteur (C.A.E.P.M.N.S.)	Page 18
Surveillant Sauveteur Aquatique sur le Littoral (S.S.A. L.)	Page 19
Formation Continue S.S.A. L.	Page 20
Annexes	Page 21

Centre Territorial de Formation des Métiers de la Natation et du Sport
23 rue du Général de Gaulle -97430 Tampon
0692 94 84 39 – secourisme.securite@gmail.com – www.fnmns974.fr

FNMNS

Taux de réussite : 100%
Taux de satisfaction : 99%

G.Q.S.
Les Gestes Qui Sauvent

OBJECTIF : **Être capable d'exécuter les gestes de secours et d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime en attendant l'arrivée des secours**

CONDITONS D'ADMISSION-PREREQUIS :

Être âgé de 10 ans minimum

CONTENU :

Accueil et présentation
Alerte
Plaies
Arrêt cardiaque
Protection
Hémorragies externes
Perte de connaissance
Clôture

DUREE :

2h de face à face pédagogique (prévoir 2h30 sur une ½ journée)

MODALITES :

Pédagogie → Alternance : théorie & pratique
Administrative → Groupe de 15 participants

maximum

Délivrance d'une Attestation de Sensibilisation

TARIF :

35€ par stagiaire

Derniére mise à jour du référentiel
Decembre 2022

Centre Territorial de Formation des Métiers de la Natation et du Sport
23 rue du Général de Gaulle -97430 Tampon
0692 94 84 39 – secourisme.securite@gmail.com – www.fnmns974.fr

FNMNS

P.S.C.1

Taux de réussite : 100%
Taux de satisfaction : 98,79%

Prévention &Secours Civiques de niveau 1

OBJECTIF :

Être capable d'exécuter correctement les gestes élémentaires de secours destinésà protéger la victime et les témoins, d'alerter les secours d'urgence et d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime ainsi que de préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours

CONDITONS D'ADMISSION-PREREQUIS :

Être âgé de 10 ans minimum

CONTENU :

Accueil et protection des populations
L'examen de la victime
Obstruction totale des voies aériennes
Plaies
Traumatisme
Perte de connaissance
Protection
Alerte
Hémorragies externes
Brûlures
Malaise
Arrêt cardiaque

DUREE :

7h minimum de face à face pédagogique (prévoir 8h sur une journée ou 2 ½ journées)

MODALITES :

Pédagogie → Alternance théorie & pratique
Administrative :
Groupe de 10 participants maximum
Évaluation formative à visée certificative avec délivrance du Certificat de Compétences de Citoyen de Sécurité Civile PSC1, conformément au RIF RIC de la FNMNS.

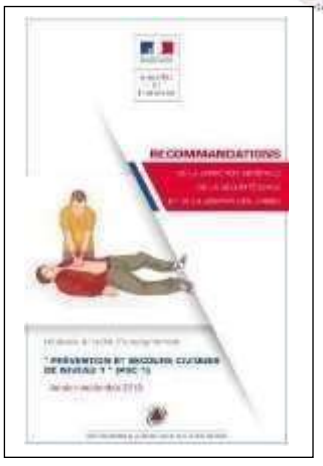

TARIF :

70€ par stagiaire

Derniére mise à jour du référentiel RIC RIF Juin 2022

Centre Territorial de Formation des Métiers de la Natation et du Sport
23 rue du Général de Gaulle -97430 Tampon
0692 94 84 39 – secourisme.securite@gmail.com – www.fnmns974.fr

FNMNS

Taux de réussite : 100%
Taux de satisfaction : 100%

F.C. P.S.C.1

Formation Continue « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 »

OBJECTIF :

Être capable d'exécuter correctement les gestes élémentaires de secours destinés à protéger la victime et les témoins, d'alerter les secours d'urgence et d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime ainsi que de préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours, tout en étant capable de mettre en application les nouvelles recommandations PSC1 de la DGSCGC en vigueur.

CONDITONS D'ADMISSION -PREREQUIS :

Être titulaire du PSC1 ou son équivalent

CONTENU :

Conforme à l'Instruction Ministérielle de la DGSCGC (Ministère de l'Intérieur) qui paraît chaque année en décembre, pour l'année N+1

DUREE :

3h à 4h de face à face pédagogique (prévoir une ½ journée)

MODALITES : Pédagogie → alternance théorie & pratique

Administrative :
Groupe de 10 participants maximum
Évaluation formative avec délivrance d'une Attestation de Formation Continue PSC1, conformément au RIF RIC de la FNMNS.

TARIF :

35€ par stagiaire

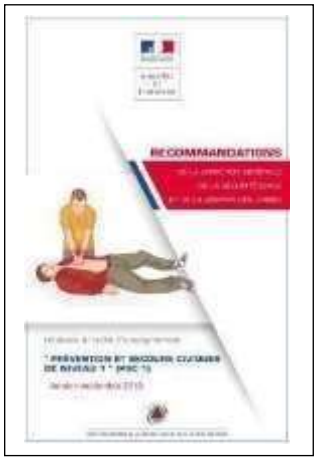

Centre Territorial de Formation des Métiers de la Natation et du Sport
23 rue du Général de Gaulle -97430 Tampon
0692 94 84 39 – secourisme.securite@gmail.com – www.fnmns974.fr

FNMNS

RS 5801

S.S.T.

Sauveteur Secouriste du Travail

Taux de réussite : 100%
Taux de satisfaction : 97,18%

OBJECTIF :

Être capable de porter les premiers secours et d'empêcher l'aggravation de l'état de toute victime d'un accident ou d'un malaise jusqu'à l'arrivée des secours, et être capable de mettre en place la prévention dans l'entreprise.

CONDITONS D'ADMISSION-PREREQUIS :

Aucune

CONTENU :

Protéger **Examiner** **Faire alerter ou alerter** **Secourir**
(la victime saigne abondamment, s'étouffe, se plaint d'un malaise, se plaint de brûlures, se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements, se plaint d'une plaie qui saigne pas abondamment, ne répond pas mais respire, ne répond pas et ne respire pas)

DUREE :

14h de face à face pédagogique (prévoir 2 journées)

MODALITES : Pédagogie → alternance : théorie & pratique

Administrative :
Groupe de 4 à 10 participants.
Le candidat qui a suivi la totalité de la formation et qui a satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité se voit délivrer le Certificat SST d'une validité fixée à 2 ans (24 mois)

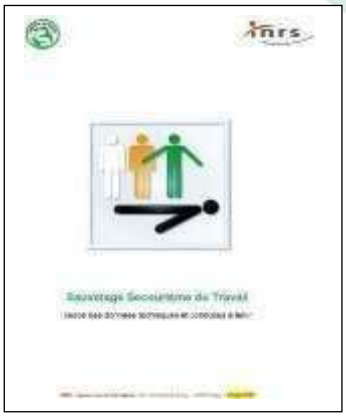

TARIF :

150€ par stagiaire

Derniére mise à jour du référentiel
V 4 07-2022

Centre Territorial de Formation des Métiers de la Natation et du Sport
23 rue du Général de Gaulle -97430 Tampon
0692 94 84 39 – secourisme.securite@gmail.com – www.fnmns974.fr

FNMNS

RS 5801

M.A.C. S.S.T.

Taux de réussite : 100%
Taux de satisfaction : 96,48%

Maintien et Actualisation des Compétences de Sauveteur Secouriste du Travail

OBJECTIF :

Être capable de porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise, en étant acteur de la prévention dans l'entreprise (le SST est un salarié de l'entreprise), et être capable de mettre en application la révision des technique et pratique .

CONDITONS D'ADMISSION-PREREQUIS :

Être titulaire du SST délivré par une entité habilitée

CONTENU :

Rappel théorique et pratique sur :
Protéger Examiner Faire alerter ou alerter Secourir

DUREE :

7h de face à face pédagogique (prévoir 1 journée)

MODALITES : Pédagogie → théorie & pratique

Administrative :
Groupe de 4 à 10 participants.
Le candidat qui a suivi la totalité du MAC SST et qui a satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralités se voit délivrer un nouveau Certificat SST avec une nouvelle validité de 2 ans (24 mois).

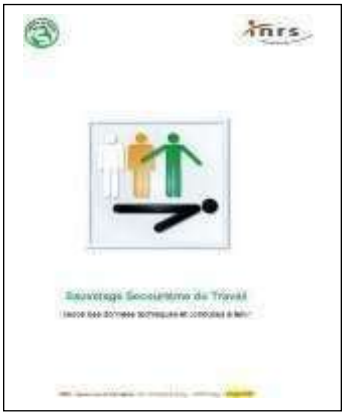

Tarif :
80€ par stagiaire

Centre Territorial de Formation des Métiers de la Natation et du Sport
23 rue du Général de Gaulle -97430 Tampon
0692 94 84 39 – secourisme.securite@gmail.com – www.fnmns974.fr

Centre Territorial de Formation des Métiers de la Natation et du Sport
23 rue du Général de Gaulle -97430 Tampon
0692 94 84 39 – secourisme.securite@gmail.com – www.fnmns974.fr

FNMNS

P.S.E. 1

RS 5719

Premiers Secours en équipe de niveau 1

Taux de réussite : 100%
Taux de satisfaction : 99%

OBJECTIF :

Être capable de porter secours sur le plan technique et humain à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services public de secours concernés.

CONDITONS D'ADMISSION-PREREQUIS :

Être âgé de 16 ans minimum

CONTENU :

Rôle et mission du secouriste
Hygiène et asepsie
Obstruction des voies aériennes
Détresse respiratoire – circulatoire – neurologique
Perte de connaissance
Malaise et aggravation de la maladie
Brûlures
Traumatisme des os et articulations
Protection et sécurité
Bilans
Hémorragies
Arrêt cardiaque
Noyade
Plaies
Aide au relevage et brancardage

DUREE:

35h minimum de face à face pédagogique
(prévoir 38h sur 6 journées)

MODALITES : Pédagogie → alternance théorie & pratique

Administrative :

Groupe de 6 à 24 participants pour 2 formateurs.
Évaluation formative à visée certificative avec délivrance du diplôme de Secouriste après validation des 6 compétences requises, conformément au RIF RIC de la FNMNS.

Tarif :
400€ par stagiaire

Derniére mise à jour du référentiel
RIC RIF juillet 2022

Centre Territorial de Formation des Métiers de la Natation et du Sport
23 rue du Général de Gaulle -97430 Tampon
0692 94 84 39 – secourisme.securite@gmail.com – www.fnmns974.fr

FNMNS

RS 5720

P.S.E. 2

Premiers Secours en équipe de niveau 2

Taux de réussite :100%
Taux de satisfaction : 97.50%

OBJECTIF :

Être capable de porter secours sur le plan technique et humain à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services public de secours concernés.

CONDITONS D'ADMISSION-PREREQUIS :

Être âgé de 16 ans minimum
Être titulaire du PSE1(ou son équivalent) à jour de Formation Continue

CONTENU :

Rôle et mission de l'équipier secouriste
Protection
Rappel sur les bilans
Malaise et affection spécifiques
Atteintes circonstancielles
Traumatismes
Souffrance psychique et comportement inhabituels
Immobilisations
Relevage
Brancardage
Situations à nombreuses victimes

DUREE :

28h minimum de face à face pédagogique
(prévoir 29h sur 5 journées)

MODALITES :

Pédagogie → Alternance théorie & pratique

Administrative :

Groupe de 6 à 24 participants pour 2 formateurs.
Évaluation formative à visée certificative avec délivrance du diplôme d'Equipier Secouriste après validation des 7 compétences requises, conformément au RIF RIC de la FNMNS.

Tarif :
400€ par stagiaire

Derniére mise à jour du référentiel
RIC RIF juillet 2022

Centre Territorial de Formation des Métiers de la Natation et du Sport
23 rue du Général de Gaulle -97430 Tampon
0692 94 84 39 – secourisme.securite@gmail.com – www.fnmns974.fr

FNMNS

F.C. P.S.E.

Formation Continue PSE 1 Et ou PSE 2

Taux de réussite :100%
Taux de satisfaction : 97.18%

OBJECTIF :

Être capable de porter secours à une ou plusieurs victimes, dans l'attente ou en complément des services secours. Être capable de maintenir ses acquis en corrélation avec les nouvelles recommandations PSE 1 et ou PSE2 de la DGSCGC

CONDITONS D'ADMISSION-PREREQUIS :

Être titulaire du PSE1 et ou PSE2 ou son équivalent

CONTENU :

Conforme à l'Instruction Ministérielle de la DGSCGC (Ministère de l'Intérieur) qui parait chaque année en décembre, pour l'année N+1

DUREE :

6h minimum de face à face pédagogique(prévoir une journée)

MODALITES : Pédagogie → Alternance théorie & pratique

Administrative :

Groupe de 6 à 24 participants pour 2 formateurs.
Évaluation formative à visée certificative avec délivrance d'une Attestation de Formation Continue PSE 1et ou PSE 2 à l'issue, conformément au RIF RIC de la FNMNS.

Tarif :
80€ par stagiaire

Derniére mise à jour du référentiel
RIC RIF juillet 2022

Centre Territorial de Formation des Métiers de la Natation et du Sport
23 rue du Général de Gaulle -97430 Tampon
0692 94 84 39 – secourisme.securite@gmail.com – www.fnmns974.fr

P.I.C. F.

Pédagogie Initiale et Commune de Formateur

Taux de réussite : 100%
Taux de satisfaction :97,50%

OBJECTIF :

Être capable acquérir les capacités nécessaires pour amener un groupe d'apprenants à l'objectif fixé à partir d'un Référentiel Interne de Formation (RIC) et un Référentiel Interne de Certification (RIF), et en utilisant des ressources pédagogiques personnelles et externes.

CONDITONS D'ADMISSION-PREREQUIS :

Être majeur

CONTENU :

Prérequis pour devenir formateur, afin de conduire des formations de Sécurité Civile

DUREE :

21h de face à face pédagogique
(prévoir 3 journées)
Peut-être contextualisé avec une PAE sur 16h

MODALITES : Pédagogie → alternance théorie & pratique

Administrative :

Groupe de 5 à 10 participants pour 2 Instructeurs.
Délivrance d'une Attestation de Formation PIC F à l'issue.

Tarif :
800€ par stagiaire

Derniére mise à jour du référentiel
Décembre 2022

Centre Territorial de Formation des Métiers de la Natation et du Sport
23 rue du Général de Gaulle -97430 Tampon
0692 94 84 39 – secourisme.securite@gmail.com – www.fnmns974.fr

Centre Territorial de Formation des Métiers de la Natation et du Sport
23 rue du Général de Gaulle -97430 Tampon
0692 94 84 39 – secourisme.securite@gmail.com – www.fnmns974.fr

FNMNS

F.C. PAE F PSC

RS 5722

Formation Continue PAE Formateur en Prevention et Secours Civiques

Taux de réussite : 100%
Taux de satisfaction:97,50%

OBJECTIF :

Être capable de maintenir ses acquis en corrélation avec les nouvelles Recommandations PSC1 de la DGSCGC en vigueur, destechniques et méthodes pédagogiques utilisées par l'autorité d'emploi.

CONDITONS D'ADMISSION-PREREQUIS :

Être titulaire de la PAE F PSC

CONTENU :

Conforme à l'Instruction Ministérielle de la DGSCGC (Ministère de l'Intérieur)
Qui parait chaque année en décembre, pour l'année N+1

DUREE :

6h de face à face pédagogique

MODALITES : **Pédagogie → alternance théorie & pratique**
Administrative :
Groupe de 5 à 20 participants pour 2 Instructeurs.
Délivrance d'une Attestation de Formation Continue à l'issue.

TARIF :
175€ / stagiaire

Derniére mise à jour du référentiel
Décembre 2022

Centre Territorial de Formation des Métiers de la Natation et du Sport
23 rue du Général de Gaulle -97430 Tampon
0692 94 84 39 – secourisme.securite@gmail.com – www.fnmns974.fr

FNMNS

RS 5723

PAE F PS

Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur aux Premier Secours

Taux de réussite : 100%
Taux de satisfaction : 97,50%

OBJECTIF :

Être capable acquérir les capacités nécessaires pour encadrer une action de formation aux premiers secours à partir d'un Référentiel Interne de Formation (RIC) et un Référentiel Interne de Certification (RIF) en utilisant des ressources pédagogiques personnelles et externes.

CONDITONS D'ADMISSION -PREREQUIS :

Être majeur et titulaire du PSE 2 (ou son équivalent) à jour de FC

CONTENU :

La qualification à l'Unité d'Enseignement PAE F PS à pour objet l'acquisition des compétences nécessaires pour assurer la formation à l'Unité d'Enseignement relative aux premiers secours en équipe.

DUREE :

76h de face à face pédagogique
(prévoir 10 journées), PIC F inclus
Peut-être dispensée sur 60h pour les titulaires du PIC F

MODALITES : **Pédagogie → alternance théorie & pratique**
Administrative :
Groupe de 6 à 18 participants pour 2 Instructeurs.
Délivrance d'une Certification de Compétences de Formateur PS à l'issue.

Tarif :
800€ par stagiaire

Derniére mise à jour du référentiel
Décembre 2022

Centre Territorial de Formation des Métiers de la Natation et du Sport
23 rue du Général de Gaulle -97430 Tampon
0692 94 84 39 – secourisme.securite@gmail.com – www.fnmns974.fr

FNMNS

Taux de réussite : 100%
Taux de satisfaction : 97,18%

F.C. PAE F PS
Formation Continue PAE
Formateur de Premiers Secours

OBJECTIF :

Être capable de maintenir ses acquis en corrélation avec les nouvelles Recommandations PSC1 et PS de la DGSCGC en vigueur, etdes techniques et méthodes pédagogiques utilisées par l'autorité d'emploi.

CONDITONS D'ADMISSION-PREREQUIS :

Être titulaire de la PAE F PS

CONTENU :

Conforme à l'Instruction Ministérielle de la DGSCGC (Ministère de l'Intérieur)
Qui parait chaque année en décembre, pour l'année N+1

DUREE :

6h de face à face pédagogique

MODALITES : Pédagogie → alternance théorie & pratique

Administrative :
Groupe de 6 à 18 participants pour 2 Instructeurs.
Délivrance d'une Attestation de Formation Continue de Formateur PS à l'issue.

TARIF :
175€ / stagiaire

Derniére mise à jour du référentiel
Décembre 2022

Centre Territorial de Formation des Métiers de la Natation et du Sport
23 rue du Général de Gaulle -97430 Tampon
0692 94 84 39 – secourisme.securite@gmail.com – www.fnmns974.fr

FNMNS

B.N.S.S.A

Taux de réussite : 79%
Taux de satisfaction : 98, 83%

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

OBJECTIF :

Être capable acquérir les compétences nécessaires pour réaliser une activité de surveillance et de sauvetage aquatique.

CONDITONS D'ADMISSION-PREREQUIS :

Être âgé d'au moins 17 ans pour entrer en formation, avoir un certificat médical d'aptitude et être titulaire du PSE 1(ou son équivalent) à jour de FC le jour de l'examen.

CONTENU :

Préparation aux 4 épreuves d'examen :

1- **Parcours de sauvetage aquatique en continu de 100m avec 2 apnées de 15 m et remorquage du mannequin sur 25m en 2m et 40s**
2- **Parcours de sauvetage MPT (avec palmes/masque/tubas) en continu de 250m avec remorquage du mannequin sur 50m en 4m et 20s**
3- **Secours à personne en milieu aquatique, et question de secourisme sur la CAT (Conduite à Tenir)**
4- **QCM de 40 questions sur le métier de Sauveteur Secouriste Aquatique**

DUREE :

Environ 66h de formation (hors PSE1)

MODALITES : Pédagogie → alternance théorie & pratique

Groupe de 2 à 24 participants maximum.

Délivrance du Brevet par l'organisme de formation, après validation des 4 épreuves certificatives par le jury le jour de l'examen.

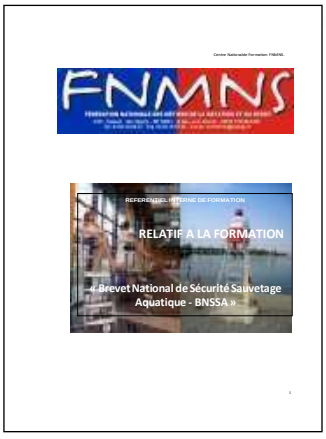

Tarif :
500€ par stagiaire

Derniére mise à jour du référentiel
Décret du 31 janvier 2022

Centre Territorial de Formation des Métiers de la Natation et du Sport
23 rue du Général de Gaulle -97430 Tampon
0692 94 84 39 – secourisme.securite@gmail.com – www.fnmns974.fr

FNMNS

M.A.C B.N.S.S.A

Maintien de Acquis et des Compétences « Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique »

OBJECTIF :

Être capable d'acquérir les compétences nécessaires pour réaliser une activité de surveillance et de sauvetage aquatique.

CONDITONS D'ADMISSION-PREREQUIS :

Être titulaire du BNSSA, d'un certificat médical d'aptitude et être à jour de FC PSE1 et/ou PSE2 le jour de l'examen

CONTENU :

Préparation aux 2 épreuves d'examen :

1. **Parcours de sauvetage aquatique en continu de 100m avec 2 apnées de 15 m et remorquage du mannequin sur 25m en 3min**
2. **Épreuve de secours à personne en milieu aquatique et question de secourisme sur la CAT (Conduite à Tenir)**

DUREE :

Environ 26h de formation (hors PSE1)

MODALITES : Pédagogie → alternance théorie & pratique

Groupe de 2 à 24 participants maximum.

Délivrance de l'Attestation de Formation Continu du BNSSA par l'organisme de formation, après validation des 2 épreuves certificatives le jury le jour de l'examen.

Tarif :
200€ par stagiaire

Taux de réussite : 100%
Taux de satisfaction :100%

Centre Territorial de Formation des Métiers de la Natation et du Sport
23 rue du Général de Gaulle -97430 Tampon
0692 94 84 39 – secourisme.securite@gmail.com – www.fnmns974.fr

FNMNS

RNSP36248

B.P.J.E.P.S. A.A.N.

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
Spécialité
« Activités Aquatiques et de a Natation »

Taux de réussite : 62,5%
Taux de satisfaction : 95%

OBJECTIFS : SAVOIR :

- Initier, enseigner, encadrer tous types de publics
- Conduire des actions pédagogiques d'éveil, d'animation, d'apprentissage permettant la découverte et la maîtrise des activités aquatiques
- Concevoir des projets d'animation s'inscrivant dans le projet global d'une structure
- Participer au fonctionnement, à la sécurité des baigneurs, à la communication et l'entretien de la structure

CONDITONS D'ADMISSION-PREREQUIS :

- Être âgé de 18 ans
- Être titulaire du BNSSA
- Être à jour de FC PSE1 et/ou PSE2 le jour de l'examen
- Exigence préalable : 400M en moins de 7m et 40s
- Produire un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement de la natation (daté de moins de 1 ans)
- Tests de sélection FNMNS :
  Évaluation technique : 100m 4 nages (démonstration)
  Évaluation théorique :
  1- étude de texte (niveau d'écriture et de formalisation des idées)
  2- entretien oral (motivations pour le métier de MNS et conditions d'apprentissage)

CONTENU :

4 Unités Capitalisables :

UC 1- Encadrer tout publics dans tout lieu et toute structure

UC 2- Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure d'accueil

UC 3- Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation

UC 4- Mobiliser les techniques des activités aquatiques et de la natation pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage

Centre Territorial de Formation des Métiers de la Natation et du Sport
23 rue du Général de Gaulle -97430 Tampon
0692 94 84 39 – secourisme.securite@gmail.com – www.fnmns974.fr

DUREE :

1291h de formation :

- **675h en centre de formation**
- **576h en structure de stage**

MODALITES : Pédagogie → alternance théorie & pratique

Groupe de 8 à 15 participants maximum en formation complète.
Délivrance du BPJEPS AAN donnant le titre de Maître-Nageur Sauveteur, après validation des 4 épreuves certificatives par un Jury Plénier.

POSITIONEMENT :

Suite aux tests d'entrée le stagiaire pourra se positionner sur les différents cours selon son parcours universitaire et/ou professionnel. Le positionnement sera finalisé après l'entretien avec l'équipe de coordination du BPJEPS AAN. (Des attestations pourront être exigées)

DATES A RETENIR :

Les tests de sélection
1- semaine du 9 mai 2023
2- semaine du 28 juin 2023
3- semaine du 24 juillet 2023

Clôture des inscriptions le vendredi 09 août 2023

Dates de formation : du 18 septembre 2023 au 28 juin 2024

Lieu de la formation :
23 Rue du général de Gaulle 97430 le Tampon

Contact : bpaan.fnmns974@gmail.com - 06 92 94 84 39

Derniére mise à jour du référentiel
Arrêté du 29 juiller 2021

Tarif :
6450€ en
auto financement

Centre Territorial de Formation des Métiers de la Natation et du Sport
23 rue du Général de Gaulle -97430 Tampon
0692 94 84 39 – secourisme.securite@gmail.com – www.fnmns974.fr

FNMNS

C.A.E.P. M.N.S.

Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maitre-Nageur-Sauveteur

OBJECTIF :

Attester que les personnes titulaires d'un diplôme conférant le titre de Maître-Nageur-Sauveteur continuent de présenter des garantis suffisantes en matière de sauvetage aquatique et de sécurité des publics.

CONDITONS D'ADMISSION-PREREQUIS :

Être titulaire du titre de Maître-Nageur-Sauveteur, d'un certificat médical d'aptitude et être à jour de FC PSE1 et/ou PSE2.

CONTENU :

Procédures de secours, évolution de l'environnement professionnel et réglementation spécifique, animation et enseignement des activités de la natation, évaluation des procédures de secours.

DUREE :

14h de formation (sur 2 jours) + 2h30 d'évaluation (sur ½ journée)

MODALITES :

Groupe de 6 à 25 participants maximum.
Délivrance du CAEP MNS par la DRAJES, après validation des procédures de secours par le jury (2 épreuves certificative).

Taux de réussite : 100%
Taux de satisfaction :100%

Tarif :
200€ par stagiaire

Centre Territorial de Formation des Métiers de la Natation et du Sport
23 rue du Général de Gaulle -97430 Tampon
0692 94 84 39 – secourisme.securite@gmail.com – www.fnmns974.fr

FNMNS

RS5919

S.S.A. L.

Le Surveillant Sauveteur Aquatique sur le Littoral

OBJECTIF :

Savoir acquérir les compétences complémentaires nécessaires pour assurer les missions de prévention, de surveillance et desauvetage dans le contexte particulier des lieux de baignade en milieu naturel, ouverts gratuitement au public, aménagés et réglementairement autorisés.

CONDITONS D'ADMISSION-PREREQUIS :

Être titulaire du titre de MNS (à jour de CAEP MNS) ou du BNSSA (à jour de recyclage).
Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude conforme et en cours de validité
Être titulaire PSE1 et/ou PSE2 à jour de formation continue
Être titulaire du permis bateau pour la compétence optionnelle de pilotage d'embarcations nautiques motorisées

CONTENU :

Situer son rôle et sa mission au sein d'un dispositif évolutif et adaptable aux conditions du moment, effectuer une analyse des risques particuliers, développer des actions de préventions, participer à un dispositif de surveillance en mettant en œuvre des techniques opérationnelles adaptées (éventuellement associées à du matériel spécifique), participer à une action coordonnée de sauvetageet réaliser les gestes de premier secours adaptés

DUREE :

28h (minimum) en présentiel + 7h pour la compétence optionnelle relative au pilotage des embarcations nautiques motorisées

MODALITES : Pédagogie → alternance théorie & pratique
Administrative → Groupe de 6 à 24 participants
Délivrance du Certificat de Compétences de S.S.A. Littoral à l'issue
(Soumis à vérification de maintien des acquis annuel et F.C de 6h tous les 3 ans)

Taux de réussite : 100%
Taux de satisfaction : 100%

Derniére mise à jour du référentiel
Décret du 31 janvier 2022

Tarif :
750€ par stagiaire

Centre Territorial de Formation des Métiers de la Natation et du Sport
23 rue du Général de Gaulle -97430 Tampon
0692 94 84 39 – secourisme.securite@gmail.com – www.fnmns974.fr

F.C. S.S.A L.

Surveillant sauveteur Aquatique sur le Littoral

OBJECTIF :

Savoir acquérir de nouvelles techniques ou procédures en tant que S.S.A. sur le Littoral afin de maintenir ses acquis.

CONDITONS D'ADMISSION-PREREQUIS :

Être titulaire de l'Unité d'Enseignement « Surveillant Sauveteur Aquatique sur le Littoral »
Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude en cours de validité
Être à jour de FC PSE1 et ou PSE2

CONTENU :

Situer son rôle et sa mission au sein d'un dispositif évolutif et adaptable aux conditions du moment, effectuer une analyse des risques particuliers, développer des actions de prévention, participer à un dispositif de surveillance en mettant en œuvre des techniques opérationnelles adaptées (éventuellement associées à du matériel spécifique), participer à une action coordonnée de sauvetage et réaliser les gestes de premiers secours adaptés

DUREE :

6h de formation en présentiel

MODALITES : pédagogie → alternance théorie & pratique
Groupe de 6 à 24 participants
Délivrance, à l'issue, d'une Attestation de Formation Continu du SSA Littoral après avis favorable de l'organisme de formation

Tarif :
140€ par stagiaire

Taux de réussite : 100%
Taux de satisfaction :100%

Centre Territorial de Formation des Métiers de la Natation et du Sport
23 rue du Général de Gaulle -97430 Tampon
0692 94 84 39 – secourisme.securite@gmail.com – www.fnmns974.fr

Les annexes

Annexe 1 : Équivalence diplôme
P 22

Annexe 2 : Annexe III BPJEPSAAN Tableau récapitulatif des dispenses
P 23

Annexe 3 : Date de mise à jour
P 25

Annexe 4 : La FNMNS
P 26

Annexe 1

Equivalences diplôme

PSC1	SST (ajour de MAC)	AFPS (Attestationde Formation aux Premiers Secours)	BNS (Brevet National de Secourisme)
PSE1	BNS option anination+ attestation de formation à l'utilisation du défibrilateur	AFCPSAM (Attestationde Formation Complémentaire Premier Secours Avec Matériel)	PROMPT Secours (Pompier)
PSE2	CFAPSE (Certificat de Formation au Activités de Premier Secours en Equipe)	Equipier VSAV	Equipier Secours à Presonne
FC PSE 2	FMPA (Formation de Maintien et de Perfectionement de Acquis) pompier		
PIC F	Prefesssuer des écoles	Formateur SST	Formateur Accompagnateur (pompier)
PAEF PSC	Formateur SST	BNMPS (Brevet National des Moniteurs de Premiers Secours)	PAE3 (pédagogie Appliquer à l'emploi de classe 3)
PAEF PS	PAE 1		
Formateur de Formateur	Instructeur National de Secourisme		

Annexe 2

ANNEXE III

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DISPENSES ET ÉQUIVALENCES AVEC LE BREVET PROFESSIONNEL SPÉCIALITÉ “ ÉDUCATEUR SPORTIF ” MENTION “ ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION ”

La personne titulaire de l'une des certifications mentionnées dans le tableau figurant ci-après est dispensée du test d'exigence préalable à l'entrée en formation et/ ou de la vérification des exigences préalables à la mise en situation professionnelle et/ ou obtient de droit les unités capitalisables (UC) correspondantes du BPJEPS spécialité “ éducateur sportif ” mention “ activités aquatiques et de la natation ”, suivantes :

	TEP (*) visés à l'article 3	EPMSP (*) visées à l'article 6	UC 1	UC 2	UC 3	UC 4
Sportif de haut-niveau inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport dans l'une des disciplines de la natation	**X uniquement de l'attestation de 400 mètres nage libre**					
BEESAN*			**X**	**X**	**X**	**X**
BPJEPS spécialité " activités aquatiques " assorti du certificat de spécialisation " sauvetage et sécurité en milieu aquatique "			**X**	**X**	**X**	**X**
BPJEPS spécialité " activités aquatiques "			**X**	**X**	**X**	
DE MNS* + 12 mois d'expérience professionnelle dans le camp de la mention des activités aquatiques et de la natation au cours des 5 dernières années			**X**	**X**	**X**	**X**
BF* 1 délivré par la FFN*		**X**				
BF* 2 ou BF3 : natation course, natation		**X**	**X**	**X**	**X**	

; artistique ; plongeon ; water-polo ; délivré par la FFN*						
TFP FFN* Moniteur sportif de natation		**X**	**X**	**X**	**X**	
Trois au moins des quatre UC transversales du BPJEPS en 10 UC (UC 1, UC 2, UC 3, UC 4)			**X**	**X**		
UC 5 + UC 6 + UC 8 + UC 10 du BPJEPS spécialité " activités aquatiques et de la natation " (AAN) (BPJEPS en 10 UC)					**X**	
UC 7 + UC 9 du BPJEPS spécialité " activités aquatiques et de la natation " (AAN) (BPJEPS en 10 UC)						**X**

(*) TEP : test d'exigence préalable.

(*) EPMSP : exigences préalables à la mise en situation professionnelle.

(*) DE MNS : diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur.

(*) BEESAN : brevet d'éducateur sportif option " activités de la natation ".

(*) BF : brevet fédéral.

(*) FFN : Fédération française de natation.

(*) TFP : titre à finalité professionnelle.

Conformément au I de l'article 10 de l'arrêté du 29 juillet 2021, ces dispositions s'appliquent aux sessions de formation qui seront ouvertes à compter du 1er janvier 2022.

Centre Territorial de Formation des Métiers de la Natation et du Sport
23 rue du Général de Gaulle -97430 Tampon
0692 94 84 39 – secourisme.securite@gmail.com – www.fnmns974.fr

Annexe 3

Date des mises a jour des différents référentiels					
Formation	**Réf**				
PSC 1	RIC RIF 28 février 2021	RIC RIF juin 2022	RIC RIF déficent visuel 22 janvier 2021	RIC RIF déficent auditif 22 janvier 2021	
SST	V7 01-2020	V8 01-2021	V4 07-2022	Aide mémoire 5éme edition	
PSE1	Arrêté 14 août 2007	Arrêté 23 août 2018	Recommandation Décembre 2022	RIC RIF Juillet 2022	
PSE 2	Arrêté 14 novembre 2007	Arrêté 23 janvier 2009	Arrêté 20 août 2018	Recommandation 2022	RIC RIF Juillet 2022
BNSSA	Arrêté BNSSA 1979	Arrêté 3 décembre 1996	Arrêté 22 septembre 2006	Arrêté 22 juin 2011 Circulaire 2011	Décret 31 janvier 2022
SSA	Arreté du 19 février 2014	2018 agrement (mars 2021)	Décret du 31 janvier 2022	Agrement avri 2021=>Mars 2024	
BPJEPS AAN	Arrêté du 21 juin 2016	Arrêté du 29 juillet 2021			

Annexe 4

Ouverture du bureau :
Du lundi au vendredi
8h-16h
Salle de formation RC accessible aux personnes en fauteuil.